

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 14 Avril 2015

Convoqués le 02/04/2015

Affiché le 21/04/2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Dorée, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LEMAITRE.

**Présents** : M. Patrick LEMAITRE, Maire.

Mrs Guy COCOGNE et Bernard LÉVÊQUE, Adjoint.

Mmes et Mrs : Christophe MARCHAND, Gérard BOITTIN, Céline GESLIN, Marie-Thérèse CHEMIN, Elaine PERRIGOT, Jacques LEMONNIER, Régis BOITTIN, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice, conformément aux termes de l'article L.211-11 du code des Communes.

**Absents et excusés** : Mme Aline RONCERAY.

**Secrétaire de séance** : M. Jacques LEMONNIER.

Aucune observation n'est présentée et le compte-rendu de la dernière séance est signé par tous les membres présents.

### 2015-04-01-Vote des subventions aux associations pour 2015

Le Maire informe le Conseil Municipal des différentes demandes de subvention reçues à ce jour en mairie et qui ont été examinées en commission « finances », le 25 mars dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention, pour l'exercice 2015, aux organismes suivants :

#### 2015

<u>Associations communales</u>	<u>euros</u>
Association Sportive.....	1 100,00 €
Amicale des loisirs.....	330,00 €
Société de chasse La Dorée.....	165,00 €
Comité des fêtes La Dorée.....	1 320,00 €
AFN La Dorée.....	55,00 €
Société pêche Fougerolles.....	44,00 €

<u>Associations hors commune</u>	<u>euros</u>
U.D.A.F. – Laval.....	50,00 €
C.A.U.E. – Laval.....	45,73 €
Téléthon AFM.....	50,00 €
Confrérie de St Berthevin-la-Tannière.....	33,00 €
EPI du Bocage.....	116,50 €
JA Landivy (pour Moiss bat).....	200,00 €

**Soit un total de.....3 509,23€**

Le conseil municipal,

\*charge le Maire ou son représentant d'émettre les mandats correspondants, sous réserve que lesdites associations aient fourni tous les documents nécessaires au versement de ces aides (rib, n° siret...).

Adopté à l'unanimité.

## 2015-04-02-Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Fougerolles-du-Plessis – Année 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Compte tenu du nombre d'élèves de la Dorée fréquentant l'école publique maternelle et primaire de Fougerolles-du-Plessis au 01/01/2015 (RPI),  
Compte tenu du RPI qui existe entre les deux communes,  
Vu la délibération du conseil municipal de Fougerolles du Plessis, en date du 18 mars 2015, fixant le tarif des frais de fonctionnement,

\*ACCEPTÉ de participer aux frais de fonctionnement et fournitures scolaires pour les 6 enfants scolarisés à Fougerolles du Plessis :

Elèves de l'école publique (frais fonctionnement)	1 376,90 € (05 x 275,38 €)
Fournitures scolaires	220,00 € (05 x 44 €)
Contrat ville EPSL (école publique)	55,00 € (05 x 11,00 €)

**Total 1 651,90 €**

\*AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le mandat correspondant.  
Adopté à l'unanimité.

## 2015-04-04-Concours maisons fleuries 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide de reprendre l'organisation du concours des maisons fleuries (en agglomération) pour l'année 2015.  
L'organisation est confiée à Bernard LEVEQUE et Marie-Thérèse CHEMIN.  
Un membre du jury sera demandé aux communes de St Ellier du Maine, Pontmain et Montaudin.  
Le passage du jury sera effectué 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet.  
Récompense : une plante à chacun des lauréats, d'une valeur de 20 € maximum. Les récompenses seront remises lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Adopté à l'unanimité.